



L'insertion professionnelle des lycéens en février 2018

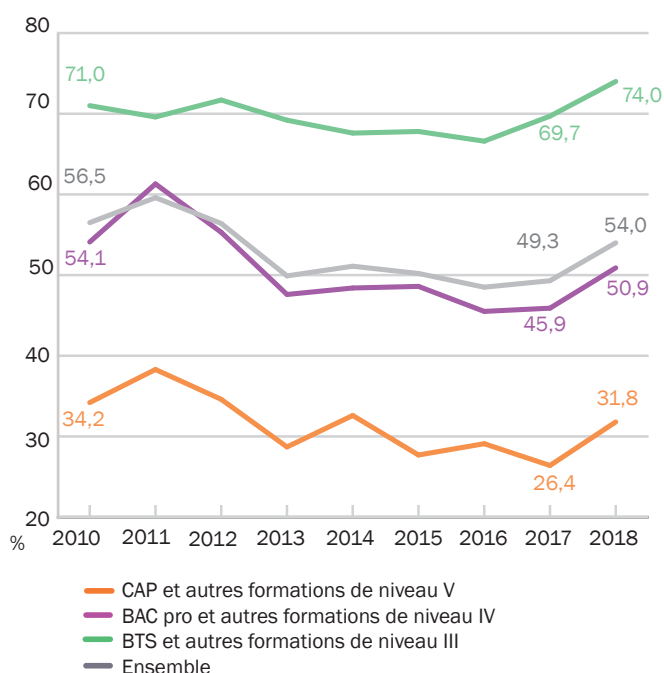


En février 2018, sept mois après leur sortie de formation, 54,0% des lycéens issus de la voie professionnelle sont en emploi. Le taux d'insertion passe de 57,1% pour les diplômés à 42,2% pour ceux n'ayant pas validé leur formation. Le niveau de formation joue un rôle déterminant : 74,0% des jeunes de niveau BTS sont en emploi contre 31,8% de ceux de niveau CAP. Dans le domaine des services, 54,6% des lycéens sortants ont trouvé du travail, contre 53,1% dans le domaine de la production. Contrairement à l'an passé, le taux d'emploi des garçons (54,5%) dépasse celui des filles (53,4%).

REPÈRES

54,0% des sortants en emploi
+4,7 points en un an
+7,9 points de non diplômés en emploi
2 sortants de CAP en emploi sur **5** en CDI
+6,6 points de garçons en emploi

Graphique 1 Évolution de la part des jeunes en emploi de 2010 à 2018 selon le niveau de formation



En février 2018, sept mois après leur sortie de formation, l'insertion des lycéens sortant d'années terminales de cycle professionnel augmente dans l'académie (+4,7 points en un an) et atteint son niveau le plus élevé (54,0%) depuis 2012 (56,4%). Supérieur à 55% jusqu'en 2012, le taux d'emploi recule mais reste au-dessus de 50% de 2013 à 2015, avant de passer sous ce seuil en 2016 et 2017. En progression de plus de 4 points en un an, l'insertion des BTS affiche en 2018 le taux le plus élevé de la décennie (74,0%). La courbe du taux d'emploi des jeunes de bac pro (50,9%) a, depuis 2012, une trajectoire proche de celle de l'ensemble des formations mais un niveau légèrement inférieur. Après avoir atteint en 2017 son niveau le plus bas de la décennie, le taux d'emploi des CAP enregistre en 2018 la plus forte progression (+5,4 points) et dépasse 30% (31,8%).

Tableau 1 Situation des sortants par rapport à l'emploi selon le diplôme préparé

	Effectifs des sortants interrogés	Obtention du diplôme préparé	Répartition des sortants par type de formation (%)	En emploi (%)	En recherche d'emploi (%)	Autres* (%)
CAP et autres formations de niveau V	863	Non	23,1	24,0	51,1	24,9
		Oui	76,9	34,1	44,5	21,4
		Ensemble	100,0	31,8	46,2	22,0
Bac Pro et autres formations de niveau IV	2 263	Non	22,3	40,1	40,4	19,5
		Oui	77,7	54,1	28,0	17,9
		Ensemble	100,0	50,9	31,0	18,1
BTS et autres formations de niveau III	1 339	Non	16,1	66,2	16,0	17,8
		Oui	83,9	75,4	14,8	9,8
		Ensemble	100,0	74,0	15,0	11,0
Ensemble	4 485	Non	20,6	42,7	37,0	20,3
		Oui	79,4	57,1	26,9	16,0
		Ensemble	100,0	54,0	29,2	16,8
Rappel au 1 ^{er} février 2017	4 634	Ensemble	100,0	49,3	35,9	14,8

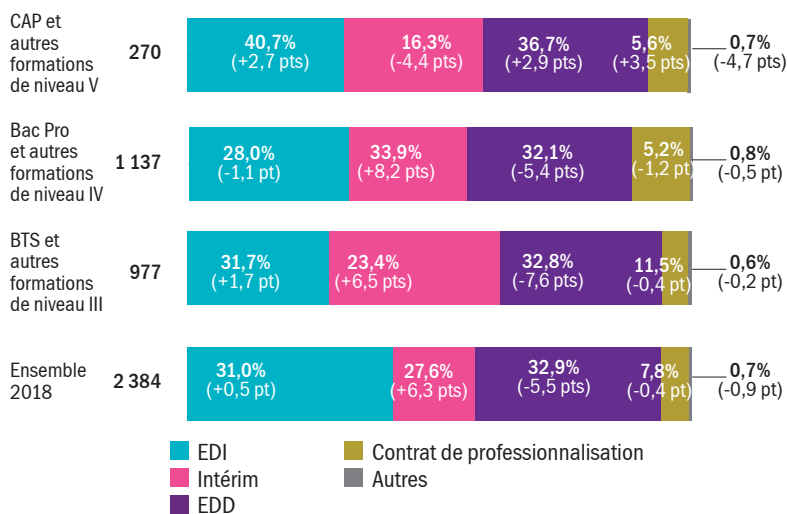
Note de lecture : sept mois après leur sortie de formation professionnelle en lycée, 57,1% des jeunes ayant obtenu le diplôme préparé sont en emploi, contre 42,7% des jeunes n'ayant pas validé leur formation.

* **Autres** : inactifs, stagiaires,...

En février 2018, 54,0% des lycéens sortants sont en emploi, un résultat en hausse par rapport à 2017 (+4,7 points). Plus le niveau de formation est élevé, plus rapide est l'insertion sur le marché du travail. Les jeunes fraîchement issus de CAP trouvent un emploi dans seulement 31,8% des cas, contre 74,0% pour ceux sortis de BTS. A l'inverse, les formations de niveau CAP

affichent la plus forte embellie du taux d'emploi (+5,4 points), suivies par celles de bac pro (+5,0 points) et de BTS (+4,3 points). Bien que l'obtention du diplôme reste déterminante pour l'insertion des jeunes, l'écart du taux d'emploi entre les sortants diplômés (57,1%) et ceux n'ayant pas validé leur dernière année d'étude (42,7%) s'amenuise (-3,7 points).

Graphique 2 Répartition des jeunes en emploi selon le type de contrat et le diplôme préparé (évolution sur un an)



Ne sont considérés que les jeunes en emploi ayant renseigné leur type de contrat.

Sept mois après leur sortie du lycée, les jeunes occupent principalement des emplois à durée déterminée (32,9% des sortants actifs), en recul de 5,5 points en une année. Si l'on y ajoute les contrats en intérim (27,6%) et les contrats de professionnalisation (7,8%), près de 7 emplois sur 10 peuvent être qualifiés de temporaires (68,3%, en hausse de 0,4 point). La part des emplois à durée indéterminée s'établit à 31,0% (+0,5 point). Les formations de niveaux CAP et BTS enregistrent une hausse de leur insertion pérenne (respectivement +2,7 points et +1,7 point), contrairement aux sortants de bac pro (-1,1 point).

Tableau 2 Part des jeunes en emploi selon le domaine de spécialité et le diplôme préparé

		Effectifs	BTS et autres formations de niveau III (%)	Bac Pro et autres formations de niveau IV (%)	CAP et autres formations de niveau V (%)	Ensemble (%)	Évolution du taux d'emploi entre 2017 et 2018 (pts)
Domaine de la production	Alimentation et agroalim, transformation	213	*	52,5	40,3	46,0	10,0
	Électricité, électronique	425	79,5	52,8	21,1	51,9	4,0
	Énergie, chimie, métallurgie	116	74,2	50,0	*	60,8	4,7
	Génie civil, construction, bois	289	70,3	51,5	26,9	43,9	9,9
	Matériaux souples	71	*	10,0	17,6	23,5	6,0
	Mécanique et structures métalliques	557	81,3	63,1	27,5	61,3	9,5
	Technologies industrielles	148	67,2	**	*	62,3	5,8
	Ensemble Production	1 819	73,7	55,8	29,4	53,1	8,0
Domaine des services	Coiffure esthétique	61	*	*	46,7	54,5	-12,2
	Commerce, vente	843	73,5	43,2	22,3	45,3	6,3
	Finances, comptabilité	501	74,0	38,8	**	55,8	5,5
	Hôtellerie, restauration, tourisme	273	86,1	55,7	45,1	65,7	2,0
	Secrétariat, communication et information	215	60,7	*	**	59,7	-2,2
	Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	92	**	53,2	22,2	39,9	-11,5
	Services aux personnes (santé, social)	534	79,3	54,7	50,1	61,4	1,8
	Transport, manutention, magasinage	147	*	64,3	28,6	61,1	5,6
Ensemble Services	2 666	74,1	47,6	34,6	54,6	2,5	
Ensemble général		4 485	74,0	50,9	31,8	54,0	4,7

* Le nombre de jeunes concernés par ce croisement est trop faible pour obtenir un résultat fiable (au plus 20 jeunes dans la spécialité pour le niveau de formation).
 ** Aucun jeune n'est concerné par ce croisement.

▲ L'insertion professionnelle dépend du niveau de diplôme préparé, mais aussi de sa spécialité. Dans le domaine des services, 54,6% des jeunes sont en emploi, contre 53,1% pour ceux de la production. Contrairement à l'an passé, la situation sur le marché du travail des élèves issus d'une filière des services s'est améliorée (+2,5 points, contre -0,8 point en 2017). Dans le domaine de la production, le taux d'insertion progresse fortement (+8,0 points).

En **production**, plus de 3 lycéens sur 5 issus des spécialités *Technologies industrielles* (62,3%), *Mécanique et structures métalliques* (61,3%) ou *Énergie, chimie, métallurgie* (60,8%) sont en emploi, contre un peu plus de 1 sur 5 dans la spécialité *Matériaux souples* (23,5%). Le taux

d'insertion augmente dans toutes les spécialités, de +4,0 points en *Électricité, électronique* à +10,0 points en *Alimentation et agroalimentaire, transformation*.

Les spécialités des **services** bénéficient d'un taux d'emploi supérieur à 50% hormis en *Commerce, vente* (45,3%) et *Services à la collectivité* (39,9%). A l'inverse, les lycéens issus de *Transport, manutention, magasinage* (61,1%), *Service aux personnes* (61,4%) et *Hôtellerie, restauration, tourisme* (65,7%) ont un niveau d'emploi dépassant les 60%. Le taux d'insertion diminue uniquement en *Coiffure esthétique* (-12,2 points), *Services à la collectivité* (-11,5 points) et dans une moindre mesure en *Secrétariat, communication et information* (-2,2 points).

Tableau 3 Part des jeunes en emploi selon le diplôme préparé, le sexe et le domaine de formation

	Filles				Garçons			
	Domaine de la production (%)	Domaine des services (%)	Ensemble filles (%)	Évolution 2017/2017 (pts)	Domaine de la production (%)	Domaine des services (%)	Ensemble garçons (%)	Évolution 2017/2018 (pts)
CAP et autres formations de niveau V	20,8	36,7	32,4	5,0	31,6	31,0	31,4	6,0
Bac Pro et autres formations de niveau IV	28,6	47,0	45,8	1,5	57,6	48,8	54,5	7,3
BTS et autres formations de niveau III	71,4	76,0	75,6	2,4	74,1	70,3	72,4	6,6
Ensemble	37,1	55,4	53,4	2,5	55,3	53,1	54,5	6,6
Ensemble enquête 2017	37,2	53,0	50,9	/	46,6	50,1	47,9	/

Contrairement aux années précédentes, l'insertion professionnelle des garçons (54,5%, soit +6,6 points) est plus élevée que celle des filles (53,4%, soit +2,5 points). L'écart entre sexes se réduit à 1,1 point contre 3,0 points en 2017 et 5,7 points en 2016.

L'évolution de l'emploi par secteur de formation, avec d'un côté la **production**, au recrutement plutôt masculin, et de l'autre côté les services, plutôt féminin, explique en partie la variation de l'emploi par sexe. Le taux d'insertion dans le domaine de la production reste plus favorable aux garçons (55,3%) qu'aux filles (37,1%). Stable pour les filles

(-0,1 point), il augmente de 8,7 points pour les garçons.

Dans le domaine des **services**, l'insertion professionnelle des filles (55,4%), en hausse de 2,4 points, reste plus aisée que celle des garçons (53,1% avec +3,0 points).

Quel que soit le niveau de formation, l'insertion bénéficie d'une nette embellie chez les garçons (de +6,0 points en CAP à +7,3 points en bac pro). L'accès au marché du travail des filles progresse aussi pour tous les niveaux de formation, notamment pour les jeunes issues de CAP (+5,0 points).

➤ Champ et source

L'enquête Insertion dans la vie active (IVA) interroge les élèves sortant de classes terminales de formations professionnelles de niveaux III à V en lycées, sept mois après la fin de leur formation initiale. Sont exclus de l'analyse ceux déclarant poursuivre des études. Les formations comptables et financières de lycées (DCG, DECF et DESCF) et les classes de mise à niveau pour BTS ont été écartées de cette publication. Dans l'académie, l'enquête, effectuée par voies postale, électronique et téléphonique, est réalisée par les lycées publics et privés sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, en coordination avec le rectorat et en partenariat avec l'observatoire régional de l'emploi et de la formation du Grand Est. Le taux de réponse est de 56,2%. Les résultats, redressés et pondérés, représentent au final la situation de l'ensemble des interrogés.

➤ Définitions

Taux d'emploi : nombre de sortants de lycée se déclarant en emploi, divisé par le nombre total de sortants.

Emploi à durée indéterminée (EDI) : CDI, fonctionnaire, engagé dans l'armée, travaillant à son compte.

Emploi à durée déterminée (EDD) : CDD, aides familiaux.

Contrat de professionnalisation : contrat en alternance comptabilisé dans les emplois.

Inactif : personne sans emploi et n'en cherchant pas.

➤ Niveaux de diplôme

Niveau V : certificat d'aptitude professionnelle (CAP), brevet d'études professionnelles (BEP)...

Niveau IV : baccalauréat général, technologique ou professionnel.

Niveau III : diplômes de niveau bac+2 : diplôme universitaire de technologie (DUT), brevet de technicien supérieur (BTS)...